



MAIRIE DE PAUCOURT

DÉGRÈVEMENT D'IMPÔTS DIRECTS

INONDATION DU 31 JUILLET 2024

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre de l'inondation du 31 juillet 2024, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie à partir du 11 octobre 2024.

A Paucourt,

Le 10 octobre 2024

Gérard LORENTZ

Maire de Paucourt,

NOTA — Le présent avis sera affiché et publié dans les différentes parties de la commune dès sa réception.